

**Ce que le secteur culturel et créatif peut nous apprendre des capacités de l'ESS à
faire *commun***

Approches des quartiers des Olivettes à Nantes et du Panier à Marseille

Basile MICHEL

Doctorant en géographie, Université d'Angers, ESO (UMR CNRS 6590)

Basile.michel@univ-angers.fr

Emmanuel BIOTEAU

MCF en géographie, Université d'Angers, ESO (UMR CNRS 6590)

Emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

Résumé :

Peu d'études se consacrent à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les activités culturelles et créatives. L'objet de ce texte est, à partir d'observations conduites dans des lieux de concentration d'activités culturelles et créatives à Nantes (les Olivettes) et à Marseille (le Panier), d'identifier les conditions d'émergence d'un faire en commun, de façon à saisir une originalité de l'ESS culturelle et créative. Ses effets à l'échelle du territoire proche sont particulièrement étudiés. Par les ressources qu'elles mobilisent et qu'elles produisent les organisations d'ESS culturelles et créatives sont à même de promouvoir l'émergence d'un projet de territoire singulier : un *commun*.

Mots-clés : commun – ESS culturelles et créatives – quartiers créatifs.

Introduction

Peu d'études se consacrent à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les activités culturelles et créatives (Emin et Guibert, 2009 ; Rousselière, 2008 ; Rousselière et Bouchard, 2010). A notre connaissance, il n'existe pas à cette heure d'analyses géographiques de ce secteur de l'ESS, qui entrecroisent une spécificité liée aux statuts d'ESS, l'ancrage territorial des organisations culturelles et créatives, et leur capacité à faire émerger un *commun*, entendu au sens d'un projet à la fois politique et social.

Nous pouvons cependant mobiliser différents exemples. Ainsi, en région angevine, le collectif « Intérieur moquette » constitué à partir de 2013 se donne pour horizons la création d'activités culturelles ouvertes à tous publics, à partir d'un lieu d'échanges de pratiques, de constructions d'évènements, de répétitions et de rassemblement là encore ouvert à tous. La gouvernance de ce collectif a cela d'original que chacun des membres de cette association de loi 1901 est à la fois adhérent et président du collectif. Les décisions sont prises à la majorité des personnes présentes à toute délibération et peuvent être systématiquement débattues. L'idéal de la mise en commun des moyens et du projet est ici poussé à son maximum. Autre exemple, la constitution du Pôle régional des musiques actuelles en Pays de la Loire a abouti à la création d'un réseau rassemblant aujourd'hui des acteurs / opérateurs de tous champs culturels (Hannecart et Marzin, 2015). Représentant le secteur au niveau régional, le Pôle est également aujourd'hui porteur non d'une parole unique mais bien d'une diversité de positions et de points de vues. De cette diversité naissent des actions conjointes en direction du plus grand nombre (habitants de la région) et un portage politique original basé sur le poids du collectif et la volonté d'un partage systématique de l'information et de la réflexion sur les pourtours du secteur (au travers notamment de l'Observation Participative et Partagée).

Ces exemples montrent l'intérêt d'une étude interrogeant la capacité d'organisations culturelles et créatives de l'ESS à *faire commun* à l'échelle de leur territoire proche. Pour cela, partant d'observation conduites dans des lieux de concentration d'activités culturelles et créatives à Nantes (les Olivettes) et à Marseille (le Panier), nous proposons l'analyse des conditions d'émergence de ce *faire commun* au sein de territoires identifiés pour leurs spécificités dans le domaine culturel et créatif.

Des croisements peuvent être observés entre *communs* et ESS au travers de valeurs partagées, d'un mode de gouvernance innovant, rejoignant ainsi des pratiques sociales qui visent à mettre en place les conditions de l'accès du plus grand nombre aux ressources, et un mode

d'allocation de ces ressources qui ne soit basé ni sur le marché ni sur les allocations publiques (Coriat, 2015). L'ESS peut également par ses formes et par son objet conduire à l'émergence d'un *commun* entendu au sens politique et social (Dardot et Laval, 2014) : une gouvernance partagée, des dimensions politiques et éthiques qui prédominent l'action, l'enjeu de l'ouverture à tous et pas seulement « au plus grand nombre ». L'ESS, par les ressources qu'elle mobilise (met en commun) et qu'elle produit (fait en commun), est-elle à même de promouvoir l'émergence d'un *commun* ?

Ce texte s'articule autour de trois parties. La première pose les fondements théoriques nécessaires à une réflexion croisée entre ESS, *communs* et activités culturelles et créatives. La deuxième prend appui sur nos travaux de terrain afin d'illustrer en quoi ces activités relevant de l'ESS peuvent faire émerger un *commun*. La troisième opère une montée en généralité ayant pour objectif d'ouvrir la discussion sur les interactions entre l'ESS culturelle et créative et la notion de *communs*.

1. Economie sociale et solidaire, *communs* et quartiers créatifs : fondements théoriques

1.1. L'ESS dans les activités culturelles et créatives. Un champ à étudier sous l'angle de ses portées territoriales et de sa capacité à faire émerger du commun

L'ESS est présente dans les secteurs culturels et créatifs, et particulièrement dans les arts du spectacle vivant. Cependant, peu de données sont disponibles concernant l'ESS dans les activités culturelles et créatives. *L'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2014* nous apprend que « les arts et les spectacles représentent 1,5 % des emplois de l'ESS, mais l'ESS y occupe une place prépondérante [exactement : 27 % des emplois de la culture, des arts et des spectacles émanent d'organisations de l'ESS, contre 36 % issus du secteur public et 37 % du secteur privé lucratif] » (Observatoire national de l'ESS – CNCRES, 2014, p. 124). L'ESS est dans ce secteur fortement hétérogène. Ainsi, « plusieurs coopératives d'activité et d'emplois (CAE) se sont spécialisées dans les activités artistiques et culturelles en proposant aux artistes de développer leur savoir-faire dans un cadre collectif et en bénéficiant d'un accompagnement sécurisant (conseil, gestion administrative...). Elles constituent une alternative au statut d'intermittent » (*ibid.*, p. 127). Les activités culturelles et créatives ouvrent donc un vaste champ de questionnement de l'ESS que nous pouvons résumer en trois points, lesquels orientent ce texte.

(1) Etant assez peu étudiée en ESS, la thématique des activités culturelles et créatives

constitue un champ d'exploration relativement inédit dont les formes et les dynamiques spécifiques demandent à être analysées : quels projets d'ESS sont sous-jacents à ces activités ? À quelles problématiques leurs acteurs sont-ils confrontés ? Ainsi, à la demande des acteurs du secteur, les observatoires régionaux de l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne ont tous deux publiés en 2014 des panoramas statistiques du secteur culturel régional. Certains auteurs se sont penchés sur l'emploi et la qualité de l'emploi dans ce domaine, en particulier en Pays de la Loire (Bailly et al., 2012). Mais, nous le verrons par la suite [1.3], l'essentiel des écrits portant sur le domaine culturel et créatif est consacré avant tout à la portée des activités ou des projets, et s'attache finalement peu aux statuts juridiques des organisations ou à la nature des assemblées collectives sous-jacentes aux projets.

(2) Il se pose en filigrane un questionnement sur la capacité de l'ESS à rassembler des acteurs culturels et créatifs dans des lieux et espaces communs. La mutualisation des moyens qui en découle et les proximités qu'ils coconstruisent leur permettent de mieux résister dans un contexte économique plutôt défavorable (statut de l'intermittence, marché extrêmement concurrentiel, dépendance fréquente à la commande publique). Des démarches en sociologie conduites par Gérôme Guibert en particulier (Guibert, 2011) ont pu aborder ces thématiques, autour des musiques actuelles par exemple (Emin et Guibert, 2009) ou à partir d'une méthodologie d'enquête par une observation participative partagée du secteur (Hannecart et al., 2015). Dans le cas du quartier des Olivettes, le regroupement d'acteurs culturels et créatifs dans des espaces de travail partagés favorise l'émergence de collaborations, d'entraide et de solidarité inter structures.

(3) Enfin, si « l'ESS n'est pas un modèle de substitution mais bien une forme complémentaire d'organisation, qui coexiste avec une économie de marché et une économie publique » (Bioteau et Fleuret, 2014, p. 906), dans quelles mesures est-elle à même de coproduire des dynamiques territoriales spécifiques à partir d'activités culturelles et créatives ? En somme, l'ESS culturelle et créative est-elle à même de participer à la construction des territoires ? De par sa volonté de contribuer à la vie sociale locale, l'Atelier de Mars, installé dans le Panier, offre un lieu de théâtre hybride ouvert aux habitants et à leurs pratiques culturelles propres, facilitant la réalisation d'initiatives portées par et pour eux. Il symbolise ainsi le rôle que peuvent jouer les acteurs culturels et créatifs dans l'accompagnement et la stimulation de dynamiques territoriales locales.

Il semble que l'originalité d'un modèle d'ESS repose à la fois sur la dimension collective de l'activité et sur son potentiel de diffusion aux bénéficiaires des territoires (au travers de la sensibilisation des publics), donnant deux axes de lecture :

(1) l'enjeu d'opter pour des statuts d'ESS pour porter des projets culturels et créatifs, ces statuts se justifiant par des valeurs communes, par le souci de garantir l'intérêt général et de l'ouverture à tous publics.

(2) l'enjeu de la construction d'un espace d'échange et de dialogue à l'échelle des territoires du quotidien au travers des activités culturelles et créatives, tel que le portent les organisations suivies dans les quartiers des Olivettes et du Panier.

Ce second axe renvoie à l'idée d'un *commun* « au sens d'un principe, et non au sens d'une chose, d'une substance, ou d'une qualité propre à une chose ou à un ensemble de choses » (Dardot et Laval, 2014, p. 578). En somme, l'ESS peut par ses valeurs et par ses choix d'action, contribuer à l'émergence d'un *commun* à l'échelle des territoires qu'elle anime ou coanime. Ce *commun* doit être entendu comme processus de construction.

1.2. Activités culturelles et créatives, créatifs, et quartiers créatifs : trois échelles de définition

Une vaste littérature s'est développée depuis le début des années 2000 autour des industries culturelles et créatives (Caves, 2000 ; Landry, 2000 ; Liefooghe, 2015 ; Scott, 2000 ; Tremblay, 2008). Les activités ainsi regroupées ont pour point commun de faire appel à la créativité¹ des travailleurs (Chantelot, 2010 ; Liefooghe, 2010), de fonctionner largement sur le mode projets (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Menger, 2002 et 2012) et d'intégrer une forte dimension symbolique et esthétique dans les productions (Scott et Leriche, 2005). Si les limites fixées aux secteurs culturels et créatifs peuvent varier suivant les contextes, ils regroupent les arts visuels, les arts du spectacle, le patrimoine, l'édition, la musique, le jeu vidéo, l'audiovisuel, le cinéma, le design, la publicité et l'architecture (KEA, 2006 ; Jauneau, 2013 ; Kancel et al., 2013). Les créatifs sont définis comme les individus travaillant dans ces secteurs. Ainsi, ils ne correspondent pas à la « classe créative » de Richard Florida (2002 et 2005), qui inclue notamment les avocats et les traders, et ne se limitent pas aux seuls artistes.

¹ La créativité est la capacité cognitive à inventer ou à produire des solutions nouvelles et originales afin de permettre l'innovation ou la résolution de problèmes divers. L'approche multivariée développée en psychologie en définit les principaux déterminants (Lubart, 2003).

Les activités culturelles et créatives ont tendance à se concentrer spatialement dans les villes (Ovidio et Ponzini, 2014 ; Vanolo, 2008), et plus particulièrement dans certains quartiers centraux et péri-centraux (Foord, 2009). Ces concentrations résultent de la volonté des acteurs culturels et créatifs de s'agglomérer et de l'histoire de certains territoires, à l'image des cabinets d'architectes de Rotterdam (Kloosterman, 2008) et de l'industrie du cinéma à Los Angeles (Scott, 2000). Elles découlent également de la combinaison d'un désir de centralité avec des contraintes financières qui induit l'investissement de quartiers dégradés composés de friches urbaines et industrielles (Andres et Grésillon, 2011). Ces concentrations spatiales sont mises en avant dans la littérature sur les districts, les *clusters*, et les quartiers culturels / créatifs / artistiques (Ambrosino, 2009, 2011 et 2013 ; Chapain et Sagot-Duvaurox, 2015 ; Greffe et Simonnet, 2008 ; Mommaas, 2004 ; Pilati et Tremblay, 2007 ; Santagata, 2002). Afin de développer une entrée territoriale englobant les dimensions économiques, sociales, culturelles et urbaines, et de rester en cohérence avec la typologie définie précédemment, l'approche par les quartiers créatifs est retenue. Ces derniers sont considérés comme des quartiers urbains concentrant des activités culturelles et créatives. Dès lors, il s'agit de comprendre comment les activités culturelles et créatives relevant de l'ESS opèrent pour créer du *commun* à l'échelle de ces quartiers.

2. Les acteurs culturels et créatifs de l'ESS dans les quartiers des Olivettes et du Panier : quels rapports au territoire, quelles capacités à faire émerger du *commun* ?

Les quartiers du Panier et des Olivettes concentrent de nombreuses activités culturelles et créatives, dont une part importante relève de l'ESS. Il importe, après avoir présenté la méthodologie utilisée, de dresser le portrait de structures implantées dans ces deux territoires et d'en comprendre l'ancrage territorial avant d'en analyser la capacité à faire émerger du *commun*.

2.1. Une méthodologie qualitative

Le travail de terrain est basé sur une méthodologie qualitative composée d'entretiens semi-directifs, de cartes mentales, d'observations et d'analyse de documents (archives, site Internet des structures, bibliographie...). En 2013 et 2015, 41 entretiens ont été réalisés sur le quartier des Olivettes et sur le Panier (exclusivement en 2015) auprès de responsables d'activités culturelles et créatives au statut ESS. Des entretiens complémentaires ont été passés avec des habitants, des chargés de développement ou d'animation du territoire, et des activités culturelles et créatives ne relevant pas de l'ESS.

L'objectif des entretiens auprès des responsables de structures était d'identifier : l'histoire et le parcours de la structure ; les déterminants du choix de localisation ; les caractéristiques et le fonctionnement de la structure ; les relations partenariales avec les autres activités du quartier ; les actions menées en direction du quartier et de sa population ; les représentations et les pratiques personnelles du quartier ; les projets de développement envisagés.

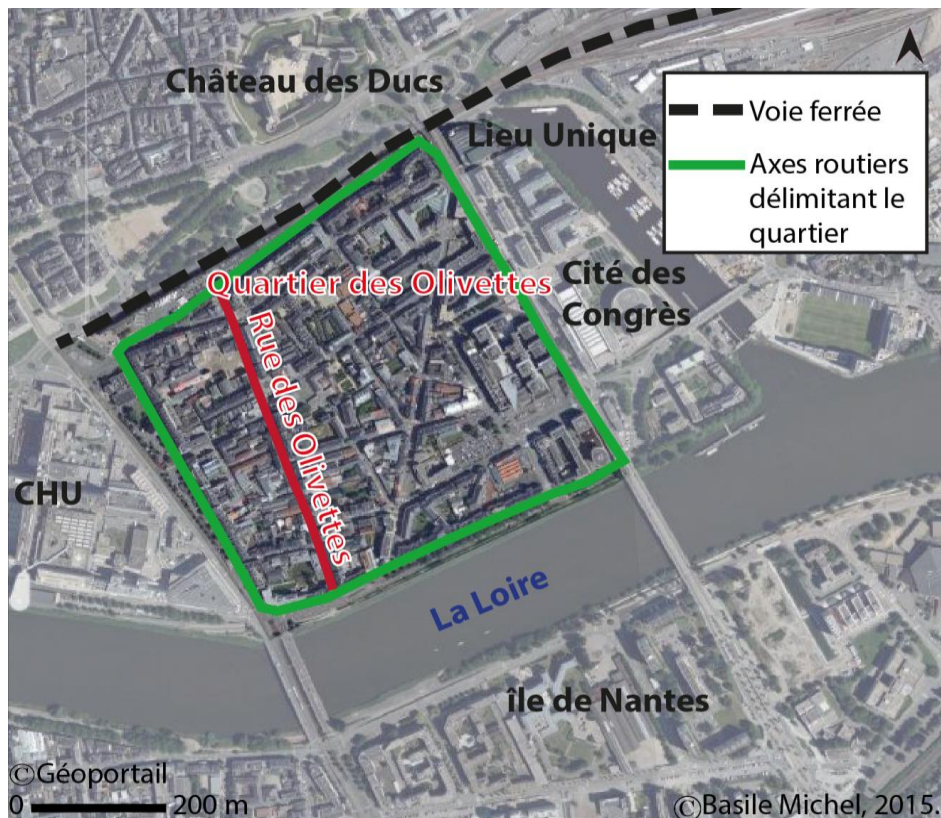
Pour le quartier des Olivettes, l'échantillon enquêté est majoritairement composé d'associations (81 %), les autres statuts représentés étant les coopératives, notamment sous la forme de Sociétés coopératives et participatives (Scop), et les fédérations. Le secteur le plus représenté est celui de l'art (76 %), mais il existe aussi des structures liées au numérique et à la communication. Enfin, les activités interrogées sont de petite taille (4 personnes en moyenne) et arrivées récemment dans le quartier (2010 en moyenne) en tant que locataires (95 %).

Pour le quartier du Panier, l'échantillon n'est composé que d'associations, principalement dans le secteur artistique (85 % ; artistes, théâtres, galeries d'art). Comme dans le cas des Olivettes, ces structures ont des effectifs réduits (3 personnes en moyenne) et sont majoritairement locataires de leur local (92 %). Cependant, leur implantation dans le quartier est plus ancienne (2006 en moyenne). Enfin, 54 % des personnes rencontrées habitent le Panier tout en y travaillant, ce qui témoigne d'un ancrage spatial fort.

2.2. Portraits d'acteurs de l'ESS culturelle et créative

(1) Le quartier des Olivettes (carte 1) est un ancien faubourg ouvrier et populaire de la ville de Nantes. Il a conservé une trame architecturale ancienne et une population pauvre (Ville de Nantes, 2013), mais une transformation socioéconomique est impulsée par les logiques de marché et la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) mise en place en 1989 favorisant l'implantation d'activités culturelles et créatives (Petiteau, 2012). A travers les portraits succincts de deux de ces structures, il s'agira de présenter les acteurs de l'ESS en présence.

Carte 1 : situation du quartier des Olivettes.



Pol'n : projet collectif autour d'un pôle de compétences culturelles

Pol'n est une association créée en 2000 et regroupant aujourd'hui douze structures artistiques aux statuts ESS. Elle est porteuse d'un projet partagé par ses membres reposant sur la volonté d'expérimenter artistiquement, de travailler de manière transdisciplinaire, et de mutualiser des compétences, des moyens et des réseaux. Pol'n résulte de la rencontre de divers acteurs culturels nantais (artistes, administrateurs, chercheurs, attachés de presse spécialisés) qui font face à des difficultés dans la recherche de bureaux. Après avoir investi deux espaces de travail commun à Nantes, le groupement s'implante dans le quartier des Olivettes en 2003. Le local est l'ancien atelier des costumiers Peignon. Ces derniers, toujours propriétaires du bâtiment, louent l'espace à la mairie de Nantes, qui le met à disposition de Pol'n à un prix modéré. L'objectif de l'association est d'en faire un lieu artistique de gestion administrative, de création, de fabrication et d'exposition pour l'ensemble des structures membres de l'association.

La gestion du lieu et du projet est collégiale et repose sur trois principes fondamentaux : la coresponsabilité, le volontariat et la confiance mutuelle. Le fonctionnement interne est basé sur un bureau actif (réunion hebdomadaire) qui guide la salariée de Pol'n dans ses actions, et

un Conseil d'Administration² (CA) qui prend les décisions. De plus, la vie du collectif est assurée par les réunions hebdomadaires des structures membres visant à gérer la logistique et certaines actions artistiques.

Scopic : itinéraire d'un acteur créatif investi sur son territoire

Scopic est une agence de communication au statut Scop. Sa création en 2004 résulte des nombreuses sollicitations pour la réalisation de communications événementielles faites à l'association culturelle Pick'up Productions, membre fondateur de Pol'n dédié à l'organisation de soirées. Ainsi, trois membres de cette association vont créer une Scop afin de répondre à la demande des clients, tout en préservant en parallèle l'activité associative de Pick'up. Scopic compte aujourd'hui 14 salariés et est installée depuis sa création dans le quartier des Olivettes.

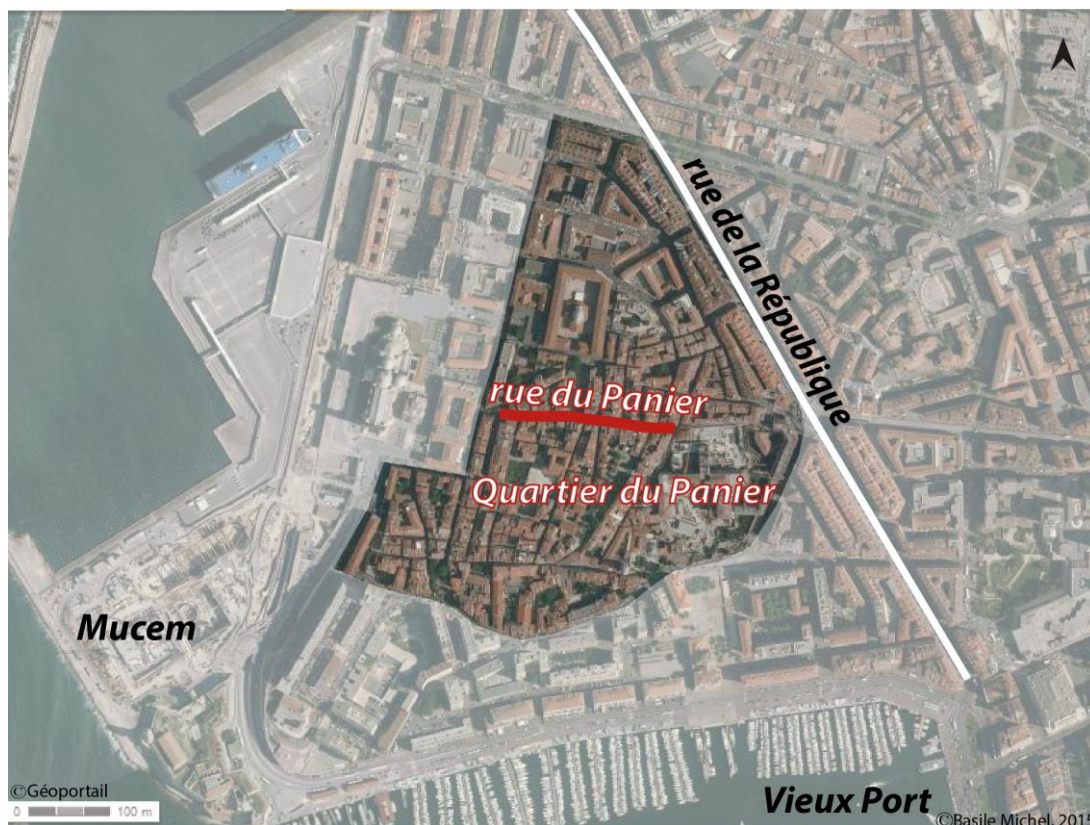
Suivant les principes de la Scop, l'entreprise accorde une place importante à l'humain et au bien être de tous les salariés au travail : « *On se pose beaucoup de questions sur l'entreprise de manière générale, c'est-à-dire qu'on part du constat qu'on passe les 3/4 de sa vie à bosser et que pour nous en fait, c'est juste hors de question de passer les 3/4 de sa vie à se faire chier. Donc on essaye de voir en fait comment on peut faire en sorte que ça se passe bien et donc c'est tout revoir en fait, c'est se poser la question de l'entreprise en elle-même* » (co-fondateur et directeur de Scopic, avril 2013). Cette réflexion incite Scopic à s'ouvrir à son territoire pour y jouer un rôle social. Ainsi, au-delà de sa mission économique de création de richesse, l'entreprise est considérée comme un acteur de la vie sociale de son territoire d'implantation, dont les premières échelles ne sont autres que la rue et le quartier, puis la ville.

(2) Le Panier (carte 2) est un quartier historique de Marseille dont la trame urbaine et l'architecture ont été largement préservées. Il a abrité et abrite encore des corses et de nombreuses communautés immigrées : italiennes, comoriennes, maghrébines, etc. (Attard-Maraninchi, 1997). Ce « *village* »³ a été récemment investi par des artistes et des créateurs qui cohabitent avec une population pauvre. Là encore, deux portraits illustreront le tissu des acteurs culturels et créatifs de l'ESS.

Carte 2 : situation du quartier du Panier.

² Le CA est composé d'un représentant de chaque structure membre (dont la voie compte double), de la salariée de Pol'n et d'anciens membres de l'association.

³ La référence au village est systématiquement utilisée par les acteurs rencontrés.



Le théâtre de Lenche : dépasser les missions classiques du théâtre pour agir sur le quartier

Le théâtre de Lenche a été créé en 1977. Cette association s'est installée dans le Panier en 1987 en réaménageant un ancien cinéma abandonné depuis quelques années. Elle est principalement soutenue par le Conseil départemental (CD) des Bouches-du-Rhône⁴, mais aussi par la ville de Marseille et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Le théâtre bénéficie de plusieurs locaux répartis dans le quartier : une salle de spectacle principale et deux autres secondaires, un espace de bureaux administratif, et un local principalement dédié à la billetterie.

Le théâtre propose une programmation variée composée de spectacles de renommée nationale ou internationale, mais aussi produits par des compagnies régionales, des troupes amateurs, ou des collaborateurs internationaux (en Algérie notamment). L'objectif d'ouvrir le théâtre à tous se retranscrit dans la grille des tarifs qui offre des avantages pour les bénéficiaires des minimas sociaux notamment⁵. Cette volonté guide également le théâtre de Lenche dans le développement de nombreuses activités à destination du quartier du Panier et de ses

⁴ Le changement récent de majorité pourrait cependant remettre en cause ce soutien.

⁵ Le tarif normal, pratiqué de manière minoritaire, est de 16€ pour un spectacle. Il est de 10€ pour les partenaires (dont les habitants et les seniors), ce qui reste élevé. Le tarif réduit pour les étudiants, les chômeurs et les moins de 18 ans est de 8€. Enfin, pour les bénéficiaires des minimas sociaux, le tarif est de 2€.

habitants : « C'est un peu une volonté que j'ai eu au départ et qui est partagée par l'équipe, un théâtre qui est implanté dans un territoire, au milieu d'une population, ne peut pas limiter son action à ses missions prioritaires qui sont la création, la programmation, etc. Il est amené quand même, s'il veut avoir un vrai impact sur la population à faire d'autres choses qui ne sont pas obligatoirement liées à sa programmation. Sinon il reste un îlot un peu perdu au milieu de gens » (directeur du théâtre de Lenche, octobre 2015).

1 par 1 : un lieu de création pour redonner vie au territoire

L'atelier 1 par 1 est une association regroupant divers créateurs autour d'un lieu de création et de vente. Il est implanté dans le quartier du Panier depuis 2011. C'est une femme souhaitant effectuer une reconversion professionnelle et commencer un nouveau projet de vie qui est à l'origine de l'atelier : « Ici j'ai pu faire ce que je voulais. J'ai travaillé pendant 25 ans dans des trucs à la con qui ne m'ont pas plu du tout. Je préfère être bénévole et ne vraiment pas avoir d'argent mais être heureux dans ce que je fais, que travailler comme j'ai travaillé. [...] Je trouve que le bonheur passe par là » (créatrice de l'atelier 1 par 1, novembre 2015).

Cette association est portée intégralement par l'activité bénévole de ses membres. Si une douzaine de créateurs différents sont exposés, seulement deux d'entre eux viennent régulièrement utiliser l'atelier. La gestion n'est pas régulée par des règlements ou des normes mais repose sur la volonté de créer un espace ouvert, de rencontre, de passage et de vie collective. Depuis sa construction, le projet comporte une dimension sociale et territoriale forte puisque l'objectif était de : « créer une asso pour essayer de faire un peu bouger le quartier, parce que c'est un quartier qui est magnifique, qui est bourré d'histoire, qui a un potentiel assez énorme et qui était complètement à l'abandon. [...] Il manquait vraiment un lieu où les gens se retrouvent, où on fasse de nouveau de la musique, où l'on se retrouve ensemble dehors » (ibid.).

2.3. L'émergence d'un commun... mis en danger ?

Une remarque préalable s'impose : toute structure ESS n'agit pas sur le territoire comme les exemples développés. Par ailleurs, des structures qui ne relèvent pas de l'ESS par leurs statuts juridiques participent autant que des organisations d'ESS à la vie sociale et culturelle (et économique bien sûr) des territoires étudiés.

Dans les quartiers du Panier et des Olivettes, les activités culturelles et créatives participent, aux côtés d'habitants et d'acteurs sociaux investis, à la dynamique sociale, économique et

culturelle locale. Si leur implantation dans ces quartiers répond pour partie à des contraintes financières, il s'agit souvent d'un choix qui tient à l'attraction du territoire par son ambiance, son histoire, son cachet architectural, et sa mixité sociale et fonctionnelle : « *Ici j'ai trouvé qu'il y avait une âme dans ce quartier, une âme, quelque chose que l'on ne ressentait nulle part ailleurs et qui me plaisait vraiment. Donc le choix il s'est vite fait* » (artiste n°1 installée au Panier, octobre 2015). Un attachement affectif lie les créatifs aux quartiers et les incite à s'investir dans son animation, notamment dans le but d'échanger avec les habitants : « *Donc l'idée de tisser du lien, ce n'est pas simplement se croiser, dire bonjour et être poli, mais c'est commencer à s'intéresser vraiment aux autres* » (artiste n°2 installé au Panier, novembre 2015).

Par leurs initiatives, les créatifs font émerger des espaces de rencontre entre les habitants et les travailleurs du quartier. L'entreprise Scopic organise ainsi un marché de créateurs et un marché alimentaire bio bimensuel dans ses propres locaux et sur la cour qu'elle partage avec d'autres structures. D'autres acteurs développent un *faire en commun*, tels que les artistes de Pol'n à travers des performances artistiques participatives organisées pour et avec les habitants. Ces actions ont pu se concrétiser par des représentations théâtrales, des portraits d'habitants affichés sur les murs des rues, ou encore des collections d'objets récoltés dans l'espace public. Ces initiatives illustrent l'apport socioéconomique des acteurs culturels de proximité pour les quartiers et leurs habitants (Markusen, 2008).

Par leur présence et par leurs actions, les activités culturelles et créatives relevant de l'ESS participent à la transformation de l'image des quartiers. Qu'elles soient temporaires ou pérennes, les œuvres qui prennent place dans l'espace public accompagnent la (ré)appropriation du territoire par l'ensemble de ses acteurs. Les ambiances des quartiers du Panier et des Olivettes sont impactées par les graffs sur les murs (photographie 1), les plantes disposées dans les rues⁶ (photographie 2), les événements festifs organisés, etc. L'image des quartiers change alors pour les individus qui le pratiquent (qu'ils y vivent, y travaillent, y passent...) et favorise le développement d'un sentiment d'appartenance partagé. Mais elle évolue aussi pour les personnes qui y sont extérieures. Les marseillais voient de plus en plus dans le Panier un lieu fréquentable et agréable, notamment grâce aux événements organisés par les créatifs : « *Depuis que l'on a ouvert, on a entendu je ne sais pas combien de centaines de fois « oh là là ce quartier qu'est-ce qu'il a changé, qu'est-ce que ça a changé, je n'en*

⁶ Action initiée par des habitants du Panier et largement relayée et renforcée par les créatifs depuis.

reviens pas, ça fait quelques années que je n'étais pas venu, tous ces commerces qui ont ouvert, ces trucs, c'est une autre ambiance » » (créatrice n°1 installée au Panier, octobre 2015). La ville s'insère alors progressivement dans le Panier, dont les caractéristiques géographiques n'incitent pas à l'ouverture.



Photographie 2 prise par Basile Michel le 27/10/2015 : plantes installées dans la rue par des habitants et des

travailleurs du Panier pour embellir leur quartier.
Photographie 1 prise par Basile Michel le 09/07/2015 : graff réalisé par un artiste du quartier des Olivettes créateur d'une association artistique regroupant plusieurs artistes dans un même atelier.

Cette transformation de l'image des quartiers des Olivettes et du Panier induit une augmentation des prix de l'immobilier qui favorise le développement d'un processus de *gentrification* (Ley, 2003 ; Smith, 2003). Dans le cas nantais, bien qu'une population pauvre se maintienne (chiffres Insee ; Ville de Nantes, 2013), le risque de voir une population aisée remplacer les ménages les plus précaires est réel, en témoigne les propos de cette habitante du quartier : « *Dans mon immeuble, oui, tous mes voisins sont partis* » (habitante du quartier des Olivettes, avril 2013). Le Panier est lui aussi concerné par ce risque de *gentrification*, mais dans une moindre mesure, notamment au vu du contexte marseillais singulier sur ce plan (Jourdan, 2008). Cependant, la mise en tourisme progressive du quartier et le développement de locations immobilières saisonnières à destination des touristes au détriment de résidences principales participent au processus de muséification (Lipovetsky et Serroy, 2013) du Panier, avec le risque d'une disparition de la vie sociale quotidienne de ce territoire.

Ainsi, les activités culturelles et créatives relevant de l'ESS participent à la transformation de l'image des quartiers qu'elles investissent en créant un *commun*. Pourtant, la valorisation de cette évolution qui se retranscrit dans le marché immobilier met en danger sa pérennité.

3. Discussion. Quelles interactions entre l'ESS culturelle et créative et la notion de *communs* ? Quelles limites ?

Les pratiques du secteur culturel et créatif conduisent à la mise en partage d'espaces conçus et animés pour *faire en commun*. En ce sens, les projets territorialisés qui en découlent relèvent de différents ordres :

(1) La dimension d'ancrage territorial est par moments à l'origine de la mise en œuvre du projet collectif. C'est *par* le territoire que se fonde l'action. Plus qu'une ressource par lui-même, le territoire est ici appréhendé en tant que *socle commun* de la mise en partage, laquelle confèrera une ressource supplémentaire au territoire, c'est-à-dire à ses habitants, ses usagers et à l'ensemble de la vie et de l'animation citoyenne qui s'y déroulent.

(2) Considérant à l'instar de Gumuchian et al. (2003) que l'acteur territorial est à la fois habitant, usager et citoyen, cette entrée par le territoire contribue à rendre acteurs de leur environnement l'ensemble des parties prenantes du territoire. Le projet d'initiative territorialisée devient de la sorte un projet politique et social à même de *faire en commun*. De socle commun, le territoire devient un enjeu de coconstruction sans cesse renouvelé dans ses formes et dans son animation. L'ESS est donc en capacité de consolider ce faire ensemble ou *faire commun*.

(3) Les initiatives qui en découlent s'inscrivent dans les proximités tant spatiales (un *espace commun*, un quartier) qu'organisationnelles (des *actions communes* ou partagées) et institutionnelles (de mêmes ressorts coopératifs ou associatifs sous-jacents : *l'agir commun*).

(4) C'est pourquoi en retour, la présence d'activités culturelles et créatives contribue à revaloriser le territoire : promouvoir son image (ici à l'échelle du quartier et de la ville), renforcer son appropriation par les différentes parties prenantes, créer de nouvelles ressources en somme. L'action est donc portée *pour* le territoire. Il s'agit en ce sens de fonder une *appartenance commune* articulée autour d'un *projet commun*.

La capacité de l'ESS culturelle et créative à porter un projet commun s'inscrit en droite ligne d'une lutte contre l'appropriation par quelques-uns de ressources (ici culturelles mais

également « les territoires ») relevant du *bien commun*. Nous retrouvons cette aspiration lorsque David Harvey dénonce « des mécanismes entièrement nouveaux d'accumulation par dépossession [récemment] apparus », en précisant que « la marchandisation de la culture, des histoires et de la créativité intellectuelle se traduit par ses formes d'expropriation massive (...) » (Harvey, 2010, p. 263). Au travers de ces exemples d'une volonté de produire une économie territoriale différenciée, basée sur le partage de *valeurs communes* et sur la *mise en commun des ressources*, l'ESS trouve ici les fondements des valeurs promues par ses acteurs historiques, réaffirmées dans la loi ESS du 31 juillet 2014, mais trop souvent oubliées face à la recherche d'un profit économique imposé en vue de résister aux aléas des marchés.

Parce que ces initiatives culturelles et créatives semblent fondées avant tout sur le désir de faire ensemble et de promouvoir un territoire singulier, l'impératif d'une soutenabilité financière des activités – bien qu'il soit toujours présent – paraît placé au second rang des motivations à se rassembler dans les organisations décrites précédemment.

En retours, agissant *par et pour* le territoire, l'ESS culturelle et créative promeut un nouveau modèle de partage. Les valeurs produites et les ressources induites replacent le territoire au cœur du programme d'action. Le territoire n'est pas en soi un aboutissement. Il agit plutôt comme catalyseur, comme espace d'interaction. En ce sens il y a émergence du *commun* : un principe d'action visant à rendre accessibles et inappropriables des *communs* (Dardot et Laval, 2014).

Néanmoins il paraît nécessaire de nuancer les bienfaits de ces initiatives portées par des acteurs culturels et créatifs par les risques de voir émerger un phénomène de *gentrification* et de muséification des quartiers. Nous observons au travers d'autres approches de ces quartiers (Michel, 2014) l'arrivée dans ces périmètres de nouvelles populations en substitution des populations d'origine (les plus pauvres). Cette évolution remet en cause l'ouverture à tous du quartier et aux ressources dont il dispose. En ce sens, le processus conduisant à l'émergence d'un commun doit être réinterrogé au filtre des profils de bénéficiaires des biens qu'il produit et/ou valorise. Au final, ce qui visait à produire du *commun* contribue à la transformation en profondeur de ces quartiers, de leur image et de leurs habitants, et conduit à ne plus faire commun.

Bibliographie

Ambrosino C. (2013). « Portrait de l'artiste en créateur de ville ». *Territoire en mouvement*, n°17-18, pp. 20-37.

Ambrosino C. (2011). *Planification territoriale et clusters culturels : mythes et réalités*, pp. 185-203. Dans Zepf M. et Andres L. (dir.) (2011). *Enjeux de la planification territoriale en Europe*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 309 p.

Ambrosino C. (2009). *Le cluster culturel, un artefact conceptuel pour mieux comprendre la ville contemporaine. L'exemple du quartier Berriat à Grenoble*, pp. 59-70. Dans Vallat C. (dir.) (2009). *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses. Volume 1 – Traces*. Paris : L'Harmattan, 330 p.

Andres L. et Grésillon B. (2011). « Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives ». *L'Espace géographique*, tome 40, pp. 15-30.

Attard-Maraninchi M-F. (1997). *Le Panier, village corse à Marseille*. Paris : Autrement, 157 p.

Bailly F., Chapelle K. et Prouteau L. (2012), « La qualité de l'emploi dans l'ESS. Etude exploratoire sur la région des Pays de la Loire ». *RECMA - Revue internationale de l'économie sociale*, n° 323, pp. 44-63.

Bioteau E. et Fleuret S. (2014). « Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire ». *Annales de Géographie*. Paris : Armand Colin, mai-juin 2014, 123^{ème} année, n°697, pp. 890-911.

Boltanski L. et Chiapello E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, 843 p.

Caves R. E. (2000). *Creative industries. Contracts between art and commerce*. Cambridge (USA) et Londres : Harvard University Press, 454 p.

Chantelot S. (2010). « Vers une mesure de la créativité : la construction de la classe créative française ». *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 511-540.

Chapain C. et Sagot-Duvaurox D. (2015). « Cultural and creative district, quarter or cluster: conceptual evolution and overview ». *Colloque international Cultural and Creative Quarter and Cluster: developing a global perspective*, Angers, 8-10 juin.

- Coriat B. (dir.) (2015). *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les liens qui libèrent, 250 p.
- Dardot P. et Laval C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*. Paris : La Découverte, coll. « Poche », 593 p.
- Emin S. et Guibert G. (2009). « Mise en œuvre des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) dans le secteur culturel. Diversités entrepreneuriales et difficultés managériales ». *Innovations* 2/2009, n° 30, pp. 71-97.
- Foord J. (2009). « Strategies for creative industries: an international review ». *Creative Industries Journal*, vol. 1, n°2, pp. 91-113.
- Grefte X. et Simonnet V. (2008). « La survie des nouvelles entreprises culturelles : le rôle du regroupement géographique ». *Recherches économiques de Louvain*, vol. 74, pp. 327-357.
- Guibert G. (2011). « Détourner le contrôle ? Le cas de la Fédération des lieux de musiques actuelles ». *Sociologies pratiques*, « Ficher et mesurer les paradoxes du contrôle », 2011-1, n°22, pp.79-92.
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R. et Roux E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris : Anthropos Economica, 186 p.
- Hannecart C., Bioteau E., Dewynter C. et Féliès-Dupont K. (2015). « Retour d'expérience sur l'observation participative partagée du secteur culturel en Pays de la Loire », pp.189-198. Dans Bioteau E. et Féliès-Dupont K. (dir.) (2015). *Le développement solidaire des territoires. Expériences en Pays de la Loire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Economie et société », 220 p.
- Hannecart C. et Marzin V. (2015). « Dynamiques autour de la culture et des musiques actuelles. Portrait d'un réseau d'acteurs. « Le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire » », pp.123-132. Dans Bioteau E. et Féliès-Dupont K. (dir.) (2015). *Le développement solidaire des territoires. Expériences en Pays de la Loire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Economie et société », 220 p.
- Harvey D. (2010). *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris : éditions Syllepse, 279 p.
- Jauneau Y. (2013). *Le poids économique direct de la culture*. En ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>, 12 p.

Jourdan S. (2008). « Un cas aporétique de gentrification : la ville de Marseille ». *Méditerranée*, n° 111, pp. 85-90.

Kancel S., Itty J., Weill M. et Durieux B. (2013). *L'apport de la culture à l'économie en France*. Rapport conjoint de l'inspection générale des finances (IGF) et de l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC), 390 p.

KEA-Commission Européenne (2006). *The economy of culture in Europe*. Etude préparée pour l'UE, résumé en français : http://www.keanet.eu/ecoculture/executive_summary_fr.pdf, 14 p.

Kloosterman R. (2008). *Des murs et des ponts : échanges de savoir dans l'architecture « Superdutch »*, pp. 231-242. Dans Leriche F., Daviet S., Sibertin-Blanc M. et Zuliani J-M. (dir.) (2008). *L'économie culturelle et ses territoires*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 381 p.

Landry C. (2000). *The creative city : a toolkit for urban innovators*. Londres : Earthscan, 299 p. (2^{ème} éd., 2008).

Ley D. (2003). « Artists, aesthetisation and field of gentrification ». *Urban studies*, vol. 40, n°12, pp. 2527-2544.

Liefooghe C. (2015). *L'économie créative et ses territoires*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 246 p.

Liefooghe C. (2010). « Economie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche ». *Innovations*, vol. 1 n° 31, pp. 181-197.

Lipovetsky G. et Serroy J. (2013). *L'esthétisation du monde : vivre à l'âge du capitalisme artiste*. Paris : Gallimard, 493 p.

Lubart T. (2003). *Psychologie de la créativité*. Paris : Armand Colin, 186 p.

Markusen A. (2008). *Les artistes au cœur du développement urbain : une approche par les métiers*, pp. 217-230. Dans Leriche F., Daviet S., Sibertin-Blanc M. et Zuliani J-M. (dir.) (2008). *L'économie culturelle et ses territoires*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 381 p.

Menger P-M. (2012). *Etre artiste, œuvrer dans l'incertitude*. Marseille : Al Dante et Aka, 70 p.

- Menger P-M. (2002). *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*. Paris : éditions du Seuil, 96 p.
- Michel B. (2014). « Les quartiers créatifs, entre clubbisation et ouverture du développement territorial ». *Eso Travaux et documents*, n°37, pp. 27-34.
- Mommaas H. (2004). « Cultural clusters and the post-industrial city : towards the remapping of urban cultural policy ». *Urban Studies*, vol. 41, n°3, pp. 507-532.
- Observatoire national de l'ESS – CNCRES (2014). *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2014*. Paris : Dalloz Juris éditions, CN CRES, 205 p.
- Ovidio M. et Ponzini D. (2014). *Rhetoric and effects of the creative city policy : evidence and reflections from Milan and beyond*, pp. 296-322. Dans Stenberg R. et Krauss G. (dir.) (2014). *Handbook of research on entrepreneurship and creativity*. Cheltenham et Northampton : Edward Elgar, 411 p.
- Petiteau J-Y. (2012). *Nantes, récit d'une traversée. Madeleine-Champ-de-Mars*. Paris : Carré, 284 p.
- Pilati T. et Tremblay D-G. (2007). « Cité créative et District culturel ; une analyse des thèses en présence ». *Géographie, économie, société*, vol. 9, pp. 381-401.
- Rousselière D. (2008). « Les organisations culturelles dans la mutation de l'économie de la culture : l'économie sociale comme réaction à la régulation marchande de la culture ». *Economies et Sociétés*, n°42, pp. 293-318.
- Rousselière D. et Bouchard M. J. (2010). « Cité créative et économie sociale culturelle : étude de cas de Montréal ». *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale*, n°R-2010-02, <http://www.chaire.ecosoc.uqam.ca/Portals/ChaireEcoSoc/docs/pdf/cahiers/R-2010-02.pdf>, 33 p.
- Santagata W. (2002). « Cultural Districts, Property Rights and Sustainable Economic Growth ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 26, pp. 9-23.
- Scott A. J. (2000). *The Cultural Economy of Cities*. London : Sage, 245 p.
- Scott A. J. et Leriche F. (2005). « Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial ». *L'Espace géographique*, n°3, tome 34, pp. 207-222.

Smith N. (2003). *La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la « régénération » urbaine comme stratégie urbaine globale*, pp. 45-72. Dans Bidou-Zachariasen C. (dir.) (2003). *Retours en ville*. Paris : Descartes & Cie, 268 p.

Tremblay G. (2008). « Industries culturelles, économie créative et société de l'information ». *Global Media Journal – Edition canadienne*, vol. 1, n°1, pp. 65-88.

Vanolo A. (2008). « The image of the creative city : Some reflections on urban branding in Turin ». *Cities*, n°25, pp. 370-382.

Ville de Nantes (2013). *Le Nantoscope des besoins sociaux : Le recours aux services publics : un enjeu de bien-être et de cohésion sociale*. Rapport de la direction générale déléguée à la cohésion sociale et aux territoires, 213 p.